

RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2022 - 2023

BO du 20 juillet 2023

[Abonnez-vous au BO](#)



LIGUE AURA RUGBY

 RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

LiGUE AURA.....4

Fermeture estivale des MO 4

INFORMATIONs ADMINISTRATIONs.....5

Service Civique 2023/2024 5

Validation des licences 6

Formulaires de rassemblement 23-24 6

Autorisation Rencontres Amicales 23-24 7

Couverture assurantielle saison 2023/2024..... 8

PASS'SPORT rentrée 2023..... 9

Gazette Juridique – Juin 2023..... 10

Guide de la Formation Fédérale..... 10

Appel à Projet..... 10

INFORMATIONs SPORTIVES.....11

Compétitions Régionales Séniors 2023/2024..... 11

Compétitions Féminines à X et à XV 2023/2024 11

Avis hebdomadaire FFR – Règlements Généraux..... 11

INFORMATIONs GÉNÉRALES.....12

Nouveau partenaire : SPORTYNEO 12

Recherche Animatrice.teur Sportif CD Rugby 69 12

Plan de Performance de l'arbitrage 12

Lauréats Club Rugby Passion..... 13

Rugby Festival 2023..... 13

Du Stade vers l'emploi..... 14

Formation RPMS 14

Tableau des tournois EDR 22/23 validés par la Ligue AuRA : 15

BO des Officiels de Match : 15

Gazettes Juridiques 15

Newsletter Rugby Social Club 15

AGenda INStitUTIONnel 16

NOS PARTENAIRES 17

LiGUE AURA

Fermeture estivale des MO

LIGUE AURA DE RUGBY
FERMETURE ESTIVALE DES MO

MO Chaponnay	MO Clermont	MO Montbonnot	MO Guilhaierand
Fermée du 31 juillet au 6 août + lundi 14 août	Fermée du 24 juillet au 6 août + lundi 14 août	Fermée du 31 juillet au 6 août + lundi 14 août	Fermée du 24 juillet au 6 août + lundi 14 août

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Service Civique 2023/2024

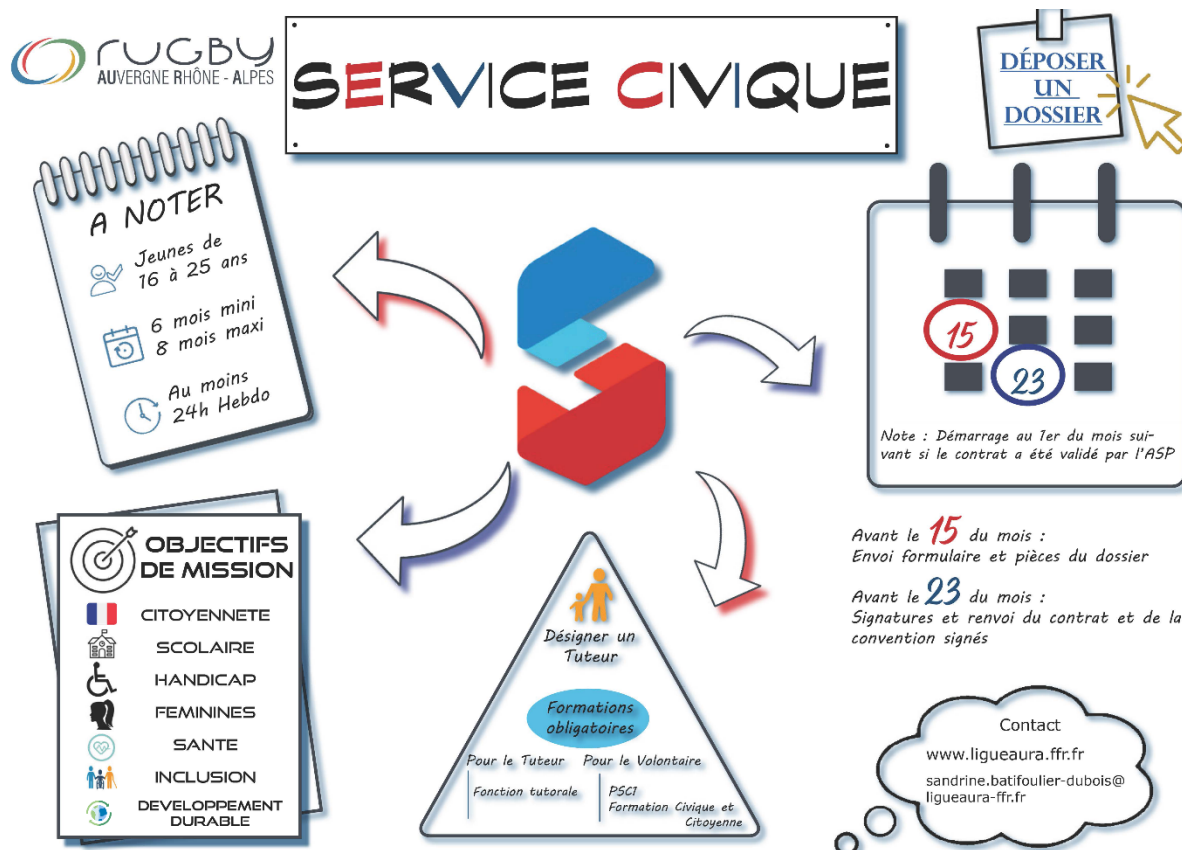


Lancement de la campagne saison 23-24

La campagne de Service Civique pour la saison 2023-2024 est lancée. Afin que vous puissiez préparer vos dossiers, voici les informations en notre possession pour cette nouvelle campagne.

Des postes seront à disposition des clubs et des Comités Départementaux de la Ligue AuRA entre septembre 2023 et mars 2024. Ce dispositif accompagne les clubs dans le développement d'actions du Rugby Social Club.

Toutes les informations : [LIEN](#)



Validation des licences



Pour information, toutes celles et ceux qui ont chargé leur pièce d'identité au format .Jpg la saison dernière voient bien celle-ci remonter avec la demande d'affiliation mais la photo est illisible pour nous. Cela nous contraint à demander des compléments.

Afin de limiter le nombre de demandes de complément, vous avez la possibilité de **recharger le justificatif d'identité** avant de transmettre la demande.

Si votre pièce d'identité a été téléchargée au format .Jpg la saison dernière : rendez-vous dans la partie 4 "télécharger les pièces justificatives" de la demande d'affiliation.

Justificatif d'identité ou photocopie du passeport (recto/verso dans le même fichier pour la carte d'identité.) *	Selectionner... 20220907_140' 42.jpg
Cliquer sur Sélectionner :	
Justificatif d'identité ou photocopie du passeport (recto/verso dans le même fichier pour la carte d'identité.) *	Selectionner... 20220907_140742.jpg

Et charger à nouveau votre pièce d'identité au format PDF recommandé.

L'ancienne pièce sera remplacée par la nouvelle.

Le problème a été signalé à Oval-e.

Merci pour votre compréhension.

Pour rappel, vous trouverez aux liens suivants des tutoriels réalisés par la FFR à l'occasion de l'ouverture des licences pour la nouvelle saison.

- [Notice de délivrance des licences saison 2023/2024](#)
- [Evolutions techniques Oval-e saison 2023/2024](#)

Formulaires de rassemblement 23-24



Veuillez trouver au lien suivant les formulaires de rassemblement d'associations :

- [Formulaire d'engagement d'un rassemblement d'associations](#)
- [Formulaire d'engagement : Liste complémentaire](#)
- [Canevas de rédaction de convention pour la création d'un rassemblement](#)

Autorisation Rencontres Amicales 23-24



Toute rencontre non inscrite au calendrier officiel organisée à l'initiative d'une association (excepté les matchs de Challenges agréés) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Ligue sur le territoire de laquelle doit se dérouler le match (voir article 411-2 des Règlements Généraux) au minimum quinze jours avant la date de la rencontre.

Ces rencontres doivent se dérouler dans le strict respect des catégories de jeu définies par l'article 320-1 des Règlements Généraux. **Ainsi, seront autorisées les rencontres amicales opposant deux équipes d'une même catégorie de jeu.**

Toute demande d'autorisation relative à une rencontre opposant un club amateur à une équipe d'un club étranger, nécessitera le dépôt d'un dossier auprès de la Ligue régionale qui transmettra à la FFR pour décision (voir article 411-3 des Règlements Généraux).

La Ligue Régionale (ou la FFR) devra transmettre à l'organisateur un accord écrit et inscrire la rencontre dans Oval-e. Dès lors, le déroulement de cette rencontre non inscrite au calendrier est rigoureusement la même que celle d'un match officiel, à savoir :

Que chaque association devra compléter une feuille de match (cf. modèle ci-dessous) avec l'inscription **de 30 joueurs maximum, affiliés pour la saison 2023/2024**, ceci avant le début de la rencontre. Les challenges agréés pourront, si leur règlement sportif le prévoit, autoriser jusqu'à 30 joueurs inscrits sur la feuille de match.

- [Autorisation rencontre amicale](#)
- [Feuille de match rencontre amicale](#)

Vous trouverez à ce [LIEN](#) l'article 411.1 des Règlements Généraux relatif aux rencontres amicales :

ARTICLE 411 - LES RENCONTRES ET TOURNOIS NON OFFICIELS

411-1 - Dispositions générales

Sont dits non officiels les rencontres et tournois ne répondant pas aux prescriptions de l'article 410-1 des présents règlements.

Toute rencontre ou tournoi non officiel(le) organisé(e) à l'initiative d'un club ou d'un organisme départemental ou régional doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès :

- *de l'organisme régional dont dépend le club organisateur lorsque la demande émane de ce dernier,*
- *de l'organisme régional dont dépend l'organisme départemental organisateur lorsque la demande émane de ce dernier,*
- *de la F.F.R. lorsque la demande émane d'un organisme régional,*
- *de la F.F.R. et de la L.N.R. lorsque l'une des deux équipes concernées est l'équipe « une » d'un groupement professionnel.*

Sans autorisation formelle délivrée par la (les) structure(s) concernée(s), la rencontre ou le tournoi ne pourra pas se dérouler.

Les conditions d'organisation sont rigoureusement identiques à celles d'une rencontre ou d'un tournoi officiel(le), notamment :

- La préparation d'une feuille de match (voir article 413) ;
- Le respect des règles d'encadrement technique des équipes (voir article 351) ;
- Le respect des conditions d'accès à l'aire de jeu (voir article 444).

Par nature, le résultat d'une rencontre ou d'un tournoi non officiel(le) ne peut donner lieu à la délivrance d'un quelconque titre départemental, régional, national ou international.

Dans l'hypothèse où les modalités d'organisation d'une rencontre ou d'un tournoi non officiel(le) ne seraient pas conformes, en tout ou partie, aux dispositions du présent article ou, plus généralement, aux dispositions des Règlements Généraux de la F.F.R., des Règlements Généraux de la L.N.R. ou des Règles du Jeu, les clubs et/ou les organismes déconcentrés concernés, qu'ils soient participants ou organisateurs, seront passibles des sanctions prévues au Titre V des présents règlements.

REGLEMENTS ADAPTES

Possibilité d'organiser des matchs amicaux entre des équipes de même catégorie d'âge et évoluant dans des niveaux de compétitions ayant les mêmes règles :

- Les A jouent avec les A
- Les B avec les B
- Les C et les C' jouent ensemble



Couverture assurantielle saison 2023/2024

- Les personnes titulaires d'une licence au cours de la saison 2022/2023 **continueront de bénéficier d'une couverture assurantielle jusqu'au 31 octobre 2023 SEULEMENT POUR LES ENTRAINEMENTS ET UNIQUEMENT SI UNE DEMANDE DE LICENCE A ETE INITIALISEE SUR OVALE**

- **Pour les enfants qui n'étaient pas licenciés en 2022/2023** et qui relèvent de la catégorie EDR c'est à dire M14 et en dessous pour les garçons et F-15 pour les filles sont couverts jusqu'au 31 octobre 2023 **SEULEMENT POUR LES ENTRAINEMENTS ET UNIQUEMENT SI UNE DEMANDE DE LICENCE A ETE INITIALISEE SUR OVALE**

PASS'SPORT rentrée 2023



Le dispositif Pass'Sport, déployé par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP), est reconduit cette saison 2023-2024 !

Il s'agit d'une aide individuelle de 50€ sur chaque nouvelle licence, permettant de soutenir la pratique sportive.

Il est ouvert pour la saison 2023-2024 aux personnes remplissant l'une des conditions suivantes :

- Être né(e) entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 et bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire (6 à 17 ans révolus et ARS) ;
- Être né(e) entre 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 et bénéficier de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (6 à 20 ans et AEEH) ;
- Être né(e) entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 et bénéficier de l'allocation aux adultes handicapés (16 à 30 ans et AAH).
- Etudiant(e) âgé(e) au plus de 28 ans révolus et bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux (BSC) de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (BSC).

Vous trouverez, au lien ci-dessous, des éléments visuels réalisés par le Ministère, afin de vous permettre de les utiliser dans votre club : [AFFICHES PASS'SPORT](#)

Vous pouvez également retrouver l'affiche sur la plateforme Mes kits com ! Rendez-vous sur meskitscom.ffr.fr dans l'onglet "Modèles de kit".

Nous vous invitons à consulter la notice d'information pour vous guider dans vos actions de communication : [NOTICE D'INFORMATION](#)

Gazette Juridique – Juin 2023

Diffusion des matchs de la Coupe du Monde 2023

Vous souhaitez ne rien louper de la Coupe du monde 2023 ? Cette nouvelle Gazette Juridique de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby vous donne tous les éléments à connaître pour diffuser les matchs de la Coupe du Monde en toute légalité.

Pour tout savoir : [LIEN](#)

Guide de la Formation Fédérale

L'IREF (Institut Régional de l'Emploi et de la Formation) vous informe que le GUIDE DE LA FORMATION FEDERALE est disponible sur le site de l'IREF : www.iref.aurarugby.fr !

Pour permettre aux clubs de répondre aux obligations fédérales, l'IREF propose plusieurs BREVETS FEDERAUX.

Chaque BF permet d'entraîner des collectifs, de l'école de rugby aux séniors, du baby rugby au rugby à 5.

Les dates à ne pas manquer :

 **17/09/2023** : Date limite inscription BF Perfectionnement & BF Optimisation

 **01/10/2023** : Date limite inscription BF Initiation-Découverte & BF Développement

Le Guide de la Formation 2023/2024 : [LIEN](#)

Appel à Projet

Partage des Valeurs

Parce que vous êtes acteurs et actrices de notre sport, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Rugby vous demande de diffuser les VALEURS DU RUGBY par les moyens qui vous conviennent : simples messages sur les réseaux sociaux, lancement de challenges, création de jeux, mise en place d'affichages dans vos clubs...

Cet appel à projet s'adresse en priorité aux joueurs et joueuses des équipes jeunes M14 – M16 – M18 – M19 de tous les niveaux.

Vous mettez en place votre action avec l'aval de votre encadrement et vous nous en faites part en envoyant des vidéos ou des photos à communication@ligueaura-ffr.fr

Le projet commence maintenant et est ouvert jusqu'au **28 octobre 2023**, date de la finale de la coupe du monde France 2023.

N'hésitez pas, en partageant nos valeurs, le Rugby sera le grand gagnant !

INFORMATIONs SPORTIVES

Compétitions Régionales Séniors 2023/2024

Lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 8 juillet, les poules et calendrier de nos compétitions régionales 1, 2 et 3 ont été communiquées.

Toutes les informations sont à retrouver ici : [LIEN](#)

Compétitions Féminines à X et à XV 2023/2024

La commission Epreuves Féminines de la Ligue a communiqué les fiches d'engagement pour les équipes féminines souhaitant évoluer dans le championnat régional à X, en Fédérale 2 Féminine à XV et en M18 à XV Accession lors de la saison 23-24.

Toutes les informations et les formulaires d'engagement sont à retrouver sur le site de la Ligue : [LIEN](#)

- Les fiches d'engagement pour les championnats régionaux Féminines à X M18 et Séniors sont à renvoyer à epreuves.feminines@ligueaura-ffr.fr **avant le 26 septembre 2023**.
- Le formulaire d'engagement de la Fédérale 2 Féminine est à renvoyer à epreuves.feminines@ligueaura-ffr.fr **avant le 18 septembre 2023**.
- La fiche d'engagement pour la compétition M18 Féminines à XV Accession est à renvoyer à competitions@ffr.fr **avant le 30 septembre 2023**.

Avis hebdomadaire FFR – Règlements Généraux

Avis Hebdomadaire FFR du 10 juillet :

A la suite de la réunion du Comité Directeur fédéral du 29 juin dernier, l'intégralité des Règlements Généraux de la F.F.R., saison 2023/2024, est disponible sur le site Internet de la Fédération (<https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/reglements-generaux>).

A la suite de la même réunion, la nouvelle version du Cahier des charges relatif aux conditions d'accession en 2ème Division Professionnelle, est également disponible sur le site Internet fédéral (<https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/reglements-sportifs/1-d-f>).

Ces publications se substituent à toute publication antérieure relative audits règlements.

Le Secrétaire Général, Sylvain DEROEUX

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nouveau partenaire : SPORTYNEO



La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby signe un nouveau partenariat avec l'entreprise Sportynéo !

Sportynéo souhaite proposer à tous les clubs et licenciés de notre région une solution innovante et pratique pour simplifier leur gestion financière.

Elle permet notamment à ses adhérents :

- Le paiement en ligne des cotisations en 1x, 4x ou 10x sans pénaliser le club et leur donne accès à des remises dans plus de 180 enseignes.
- Une meilleure gestion de trésorerie avec notamment une avance de fond afin d'éviter les décalages et donc les risques d'impayé.
- Un gain de temps et d'argent pour le club et des facilités pour les adhérents !

Découvrez tous les avantages que SPORTYNEO peut apporter à votre asso sur leur site internet : <https://www.sportynéo.com/> !

Recherche Animatrice.teur Sportif CD Rugby 69



Le comité départemental et métropole du Rhône recrute pour la saison prochaine une animatrice ou un animateur rugby. La personne travaillera en temps partiel avec notre CTD et interviendra sur différentes missions sportives, elle devra avoir le statut d'auto-entrepreneur. Vous pouvez postuler jusqu'au mardi 15 août.

Votre contact : Conseiller Technique Départemental Guillaume Lachaize 06 09 64 82 19
guillaumelachaize1702@gmail.com

Plan de Performance de l'arbitrage

Les Comités Directeurs de la FFR et de la LNR ont entériné le plan de performance de l'arbitrage du secteur professionnel qui sera engagé dès la saison 2023-2024. L'ambition commune est de développer et professionnaliser l'arbitrage au service de la performance du jeu et du rayonnement du rugby français.

Vous trouverez au lien suivant le communiqué de presse correspondant : [LIEN](#)

Lauréats Club Rugby Passion

Voici la liste des clubs de la Ligue lauréats de la 24ème édition du Club Rugby Passion. La Ligue adresse à ces clubs et à leurs bénévoles toutes ses félicitations.

Elite 1 Féminine : ASM ROMAGNAT RUGBY FEMININ

Elite 2 Féminine : RUGBY CLERMONT LA PLAINE

Fédérale 1 Féminine : SO CHAMBERY - SO UGINE ALBERTVILLE F+18

Nationale : CS BOURGOIN JALLIEU

Fédérale 2 : RUGBY CLUB ANDREZIEUX BOUTHEON et US MONTMELIANAISE

Fédérale 3 : SAINT SAVIN SPORTIF et RC TEILLOIS et ENT CHATEAUNEUF SAINT MARCEL XV et AS AMPUIS COTE ROTIE

Chaque équipe a été désigné « équipe de la saison 2022-2023 ayant le meilleur esprit d'hospitalité, de sportivité et de convivialité » par les dirigeants des clubs de leur poule, en phase qualificative de chaque compétition.

La FFR invitera deux des bénévoles de chaque club, acteurs de l'ombre en charge du réceptif, à assister à la prochaine rencontre du XV de France Masculin qui se déroulera au Stade de France face à l'Australie, le 27 août 2023.

Rugby Festival 2023

À partir du 8 septembre prochain, la France accueillera le monde à l'occasion de la **10ème édition de la Coupe du Monde de Rugby de l'histoire**. Partout dans le pays, de grandes et belles célébrations pourront se tenir. Et c'est la raison pour laquelle France 2023 lance dès aujourd'hui **le label Rugby Festival 2023**, qui sera actif jusqu'au coup de sifflet final de la compétition.

Toute sorte d'événements, sportifs ou culturels en lien avec le rugby, pourront bénéficier du label Rugby Festival 2023 pour prolonger la fête dans tous les territoires et profiter de l'effervescence autour de notre événement.

Nous vous invitons à découvrir Rugby Festival 2023, et les conditions de labellisation, directement sur le site rugbyfestival2023.fr. L'espace candidat est là pour vous permettre de déposer vos projets dès à présent. À vous de jouer ! Chaque club, ligue ou comité recevra un kit de pavoisement, pour vous permettre de mettre vos événements aux couleurs de Rugby Festival 2023.

Présentation du dispositif : [LIEN](#)

Du Stade vers l'emploi

La Ligue AuRA a déjà réalisé 4 manifestations "Stade vers l'emploi" et a de nouveau programmé cette manifestation le **Vendredi 29 Septembre** à Montbonnot st Martin (38).

Dans le cadre de notre programme Héritage 2023, nous organisons en collaboration avec Pôle Emploi un job dating particulier afin de recruter autrement : sans CV.

Si vous êtes intéressés, je vous laisse prendre connaissance des pièces jointes explicatives mais également du lien ci-dessous pour plus d'explications.

Affiche demandeur d'emploi : [LIEN](#)

Plaquette invitation entreprises : [LIEN](#)

Formation RPMS

Vous souhaitez embaucher en alternance un.e étudiant.e pour vous aider à développer vos ressources financières, la communication, le marketing et l'administratif de votre club ?

Rendez-vous sur www.iref.aurarugby.fr pour découvrir la formation Responsable de Petites et Moyennes Structures : [LIEN](#)

Parce que l'IREF a à cœur d'aider les clubs à se développer, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions : iref@ligueaura-ffr.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE

RPMS
RESPONSABLE PETITES & MOYENNES STRUCTURES

Formation
BAC +2



→ Contrat de professionnalisation
→ Contrat d'apprentissage

Chaponnay (69) ou Montbonnot (38)

Septembre 2023 à Juillet 2024



3
domaines
d'interventions

- ÉVÉNEMENTIEL**
- MARKETING**
- RESSOURCES FINANCIÈRES**



Infos, programme et inscription sur www.iref.aurarugby.fr



Tableau des tournois EDR 22/23 validés par la Ligue AuRA :

Consultation en ligne : [LIEN](#)

BO des Officiels de Match :

<https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>

Gazettes Juridiques

https://ligueaura.ffr.fr/ligue/publications_officielles/gazette-juridique

Newsletter Rugby Social Club

<https://ligueaura.ffr.fr/rugby-social-club/newsletter-rsc>

AGenda INSTITUTIONNEL

- ✚ 24 juillet au 6 août : Fermeture MO Clermont et Guilhaud
- ✚ 31 juillet au 6 août : Fermeture MO Chaponnay et Montbonnot
- ✚ 12 août : FRANCE vs ECOSSE à Saint-Etienne
- ✚ 6 au 13 septembre : Semaine Nationale des Ecoles de Rugby
- ✚ 8 septembre : Début de la Coupe du Monde de Rugby en France
- ✚ 15 septembre : 1^{ère} étape de l'IN EXTENSO Super Sevens à Clermont-Ferrand
- ✚ 16/17 septembre : Première journée des Régionales 1 et 2 Séniors
- ✚ 17 septembre : Date limite inscription BF Perfectionnement et Optimisation
- ✚ 18 septembre : Date limite engagement en Fédérale 2 Féminine
- ✚ 22 septembre : 2^{ème} étape de l'IN EXTENSO Super Sevens à Lyon
- ✚ 23/24 septembre : Première journée de la Régionale 3 Séniors
- ✚ 24 septembre : Date limite inscription BF Initiation Découverte et Développement
- ✚ 26 septembre : Date limite engagement Féminines Régionales
- ✚ 30 septembre : Date limite engagement en M18 à XV Accession
- ✚ 14/15 octobre : Première journée des championnats régionaux Féminines à X

NOS PARTENAIRES

